

Actualités

Plénières :
la prochaine au Muséoparc



Le club tiendra sa réunion plénière d'avril au Muséoparc d'Alésia avec pour invité, le club des Entrepreneurs du Châtillonnais. Le Muséoparc qui vient d'être inauguré par le Premier ministre François Fillon et le ministre de la Culture Frédéric Mitterrand, a ouvert officiellement ses portes lundi dernier. La prochaine plénière sera l'occasion de découvrir ce haut-lieu de l'Histoire française, à travers une visite du centre d'interprétation qui propose une découverte interactive du siège d'Alésia à travers plusieurs espaces scénographiés.

Un chemin de fer touristique au coeur de l'Auxois

Près de 60 ans après sa fermeture au trafic voyageur, la ligne de chemin de fer à voie unique reliant Les Laumes-Alésia à Epoisses et passant par Semur pourrait être prochainement réouverte !

C'est ce que s'attachent à obtenir l'Association du Chemin de Fer Touristique de l'Auxois. Créée il y a moins de 2 ans, l'ACTA est composée de bénévoles qui ont pour objectifs au travers de balades ferroviaires : d'œuvrer à la préservation du patrimoine ferroviaire ; de faire découvrir ou redécouvrir aux touristes et aux habitants de l'Auxois les richesses naturelles, architecturales, historiques et culturelles de cette belle partie du territoire. Cette offre touristique complémentaire des autres offres a d'ores et déjà reçu l'aval de nombreux décideurs politiques et économiques locaux (maires des villes traversées, communautés de communes, Conseils général et régional). Elle a été récompensée « Initiative locale pour l'année 2012 » par les caisses locales du Crédit Agricole de Semur et de Venarey. Ce projet, de par sa situation sur le territoire, peut favoriser des liens directs entre différents sites. Il se veut un vecteur de valorisation touristique et participera pleinement à l'aménagement du territoire, à son rayonnement culturel et à son développement économique. Vous pouvez contacter acta.association@gmail.com. Une présentation de l'Association vous sera faite prochainement.



L'interview du mois

Alain Jassionne,
proviseur du lycée
Anna-Judic de Semur-en-Auxois

« Les entreprises du territoire sont de véritables partenaires du lycée »

Proviseur du lycée Anna-Judic de Semur-en-Auxois depuis 2011, Alain Jassionne est personnel de direction de l'enseignement secondaire pour la 14^e année. D'abord proviseur adjoint, principal puis proviseur à Chevigny-Saint-Sauveur. Agrégé de mathématiques, il a enseigné pendant 17 ans en Côte-d'Or, dans les Ardennes et dans l'Yonne.

Quelles formations sont-elles dispensées au lycée Anna-Judic ?

Le lycée propose des formations de type professionnelles, technologiques et générales : l'école hôtelière « Bernard Loiseau » regroupe plus d'une centaine de jeunes préparant des CAP (cuisine et restaurant) et des BacPro (cuisine et restaurant) ; elle accueille aussi des formations GRETA ; les formations tertiaires (BacPro « Gestion Administration », bac technologique « Sciences et Technologie du Management et de la Gestion », BTS « Assistant de Gestion ») réunissent près de 200 élèves et étudiants ; et le lycée prépare aux baccalauréats littéraire, économique et sociale, scientifique avec des taux de réussite de l'ordre de 90% ces dernières années.

Quelles sont les attentes de l'établissement envers les entrepreneurs du territoire, en matière de stagiaires par exemple ?

Toute formation professionnelle comporte des périodes de formations en entreprises (6 à 8 semaines par an) et naturellement, nos élèves se tournent très majoritairement vers les entreprises du territoire, du moins pour le bacpro tertiaire et les CAP.

De notre point de vue, la question prioritaire est celle des stagiaires du bac pro tertiaire, que les entreprises rechignent parfois à accueillir du fait d'un niveau jugé insuffisant et/ou d'une posture peu professionnelle.

L'idée d'une réflexion spécifique sur ce sujet, associant professeurs et entreprises est à approfondir. Hors la question des stages, les entreprises du territoire sont aussi des partenaires possibles au travers de visites, de découverte de métiers, de conférences, et ce pour toutes sections ...

Quel est le positionnement du lycée face aux besoins des entreprises ?

Naturellement porté à travers l'école hôtelière à former les jeunes pour des métiers en « tension », le lycée n'a pas pour ses autres composantes et en particulier tertiaires, une vision aussi



claire des besoins des entreprises du territoire: là aussi un champ de réflexion à exploiter

Comment voyez-vous l'avenir du lycée de Semur ?

Le lycée de Semur, (comme son hôpital), est indispensable : il offre une gamme variée de formations sur le territoire Auxois-Morvan. Avec les formations du lycée Eugène-Guillaume, du lycée Désiré-Nisard et du lycée de la Barotte, le territoire de la Haute Côte-d'Or accueille la quasi-totalité des domaines de formations ! C'est précieux et à conserver.

Pour en revenir plus précisément au lycée Anna-Judic, le potentiel de développement existe : la relativement bonne santé démographique de l'Auxois-Morvan et la possibilité d'un meilleur recrutement sur l'Auxois-Sud sont des atouts à exploiter.

Restructuration des bâtiments (en cours), dynamisme des équipes, attractivité des sections européennes, vitalité de l'enseignement du théâtre comme de l'école hôtelière, cela m'autorise à être raisonnablement optimiste pour l'avenir du lycée Judic .

